



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Vaccination contre le papillomavirus humain

Question écrite n° 7147

Texte de la question

Mme Christine Pires Beaune attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur la question du virus du papillome humain, autrement appelé VPH. Ce virus serait notamment à l'origine de 99 % des cancers du col de l'utérus. Pour autant, la France semble ne pas s'être encore dotée des moyens permettant de lutter efficacement contre sa propagation. De nombreux praticiens de santé demandent un meilleur taux de vaccination globale, homme et femme confondus : il apparaît en effet que la France a des progrès à faire notamment concernant la vaccination des garçons contre les infections à HPV. Plusieurs pays ayant étendu la vaccination à tous les garçons, la Haute Autorité de santé a été saisie de la question de la vaccination de l'ensemble des garçons en février 2018. La loi n° 2018-1203 du 22 décembre 2018 de financement de la sécurité sociale pour 2019 prévoit un article visant à expérimenter des actions de promotion de cette vaccination auprès des professionnels de santé, pour *in fine* les inciter à vacciner plus souvent. Les expérimentations ont été lancées en 2019 dans deux régions pilotes, dont une région ultra-marine. Elle lui demande de bien vouloir lui communiquer les évaluations de ces expérimentations qui devaient permettre d'identifier de nouvelles pistes d'action pour améliorer la couverture vaccinale du vaccin chez les hommes contre les HPV.

Texte de la réponse

Depuis 2007, la vaccination contre les infections à papillomavirus humains (HPV) est recommandée pour les jeunes filles âgées de 11 à 14 ans (avec un rattrapage possible jusqu'à l'âge de 19 ans révolus). A la suite de la recommandation de la Haute autorité de santé de 2019, cette vaccination a été étendue aux garçons au 1er janvier 2021 sur les mêmes classes d'âge. La couverture vaccinale chez les filles a connu récemment une progression notable, portée par l'extension de cette vaccination HPV aux garçons en 2021. Ainsi, au 31 décembre 2022, elle était de 47,8 % pour 1 dose chez les filles de 15 ans et de 41,5 % pour 2 doses chez les filles de 16 ans, soit une progression de 13 points pour les doses 1 et 2 depuis 2019. La couverture vaccinale chez les garçons était de 12,8 % pour 1 dose chez les garçons de 15 ans et de 8,5 % pour 2 doses chez les garçons de 16 ans, en sachant que la recommandation est récente (2021). Si cette évolution est positive, la marge de progrès reste importante pour atteindre l'objectif de couverture vaccinale fixé par la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030 à 80 % chez les filles en 2030. Parmi les interventions les plus efficaces pour améliorer la couverture vaccinale HPV, la vaccination en milieu scolaire a fait la preuve de son efficacité comme l'attestent les très bons résultats obtenus dans les pays scandinaves ou le Royaume-Uni où les couvertures vaccinales dépassent les 80 % chez les filles comme chez les garçons. En France, deux expérimentations régionales menées en Grand Est et en Guyane de 2019 à 2022 ont montré l'efficacité et l'acceptabilité de la vaccination des adolescents en milieu scolaire où 21 % à 24 % des élèves ont été vaccinés grâce à l'implication des centres de vaccination, des agences régionales de santé, des rectorats, des médecins libéraux et des personnels de santé scolaire. Le 28 février 2023, le Président de la République a annoncé une généralisation de la vaccination contre les HPV en milieu scolaire dès la rentrée de septembre 2023. Cette première campagne aura lieu chez les élèves de 5ème des collèges de France. Cette intervention sera associée à une grande campagne nationale de promotion de la vaccination contre les HPV des filles et des garçons

pilotée par l'Institut national du cancer. Dans le cadre de cette campagne, des actions sont prévues en direction des professionnels de santé et des parents d'adolescents. Elles ont pour objectif d'améliorer la couverture vaccinale des adolescents, quelle que soit leur situation sociale ou médicale. Enfin, les enseignements tirés de cette première année de campagne de vaccination en milieu scolaire permettront de promouvoir des interventions dans d'autres milieux, notamment dans des établissements accueillant des adolescents en situation de handicap.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Pires Beaune](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES)

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7147

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 avril 2023](#), page 3277

Réponse publiée au JO le : [27 juin 2023](#), page 5891